



COMPTE RENDU FORMATION SPÉCIALISÉE DU 11/05/2023

Une déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques 21, et une CFDT

Pas de réponse de la Directrice, à part dire que la Direction fera de son mieux pour assurer de meilleures conditions de travail des agents de la DRFIP21...

Secrétaire adjoint pour cette séance :

CFDT : Mme JEANGRAND

Secrétaire adjoint pour la prochaine séance :

Solidaires : Mme MORTET

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- modalités d'organisation de la FS du CSAL de la DRFIP21
- 2- présentation de la note d'orientation SST 2023 - pour information
- 3- présentation du budget de la FS et examen des premières propositions de dépenses sur le budget 2023 - pour avis
- 4- plan de formation SST - adaptation de la prévention du risque "Incendie" aux nouvelles organisations du travail - pour avis
- 5- présentation des fiches de signalement, registre SST, accidents du travail - pour information
- 6- communication du médecin de prévention (élaboration des fiches de risques de la DRFiP 21 et prévention des TMS) - pour information
- 7- questions diverses.

1- modalités d'organisation de la FS du CSAL de la DRFIP21

Toujours pas de règlement intérieur des Formations Spécialisées. Et cela ne devrait pas être le cas avant l'automne 2023 !

En absence de RI, 3 solutions possibles :

- 1 secr. par séance en attendant le RI
- 1 élection dès maintenant du secr. Et nouveau vote lors du RI
- 1 élection pour toute la mandature

Demande des OS :

- un secrétaire de séance à chaque FS par roulement d'une OS à chaque instance
- Calendrier à fixer au plus tôt (début juillet, début octobre, fin novembre)
- horaires : 9h30-12h et 13h15/16h15

Calendrier des GT et FS 2023 décidé ce jour

GT	FS
23/06	03/07
28/09	05 ou 10/10
14/11	21 ou 28/11

2- présentation de la note d'orientation SST 2023 - pour information

Présentation faite par l'ISST (Inspecteur santé et sécurité au travail), Monsieur Légrise.



Lors de sa présentation, l'ISST a émis des réserves sur le volet « changement climatique et sobriété énergétique », en évoquant la suppression de l'eau chaude dans les sanitaires par exemple.

La CGT a rebondi en dénonçant l'effet négatif du chauffage à 19°C pendant la période hivernale (économies financières dérisoires pour des conditions de travail difficiles)

3- présentation du budget de la FS et examen des premières propositions de dépenses sur le budget 2023 - pour avis

Le budget formation : 20 % des budgets étaient utilisés par les CHS pour la formation. C'est un budget Bourgogne Franche Comté, avec une enveloppe individuelle pour notre direction de 12 376€ (réserve de 9 % déduite).

Budget total 2023 FS DRFIP21 : 66212 euros (réserve de 9 % déduite)

- Stocks DGFIP/Douanes/INSEE:

-fauteuils : 20 :

15 plus basiques + 5 autres

-escabeaux : 1

-lampes 2

-souris sans fil

droitier 16

gauche 7

-souris filaires verticales 10

-supports transparents 12

-sacs trolleys 4 roues : 16

-2 supports PC portables

-trolleys 2 roue 10

-roller mousse mobile : 2

-sacs à dos 15 pouces :

en 2022 en prescription médicale 6785

tous les équipements érigo en inter : 31500

Co financement : toutes les dépenses prescrites : 50/50 entre la FS et la Direction
les bureaux réglables
les fauteuils de bureau

...

Dépenses incendie (BAES, Extincteur : on prend tt)

Les stores :

La FS ne prend pas. Nous demandons que la Direction les prenne en charge.

L'ISST précise qu'un agent qui refuserait d'évacuer le bâtiment lors d'un exercice incendie, pourrait être sanctionné par l'administration. Il pourrait même être mis en cause pénalement et financièrement si lors d'un incendie avéré, un pompier était blessé lors de cette intervention qui aurait pu être évitée.

4- plan de formation SST - adaptation de la prévention du risque "Incendie" aux nouvelles organisations du travail - pour avis

Formations :

- Prévention de la surcharge mentale : demande de devis pour 2 sessions au 1er semestre

- Formation TMS (NOUVEAU)

- PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)

- Recyclage Habilitation Électrique BS-BE Manoeuvre

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Maintenance et Actualisation des Compétences (MAC SST-Recyclage)

Soit 8000 euros de dépenses prévues

Un sondage des besoins sur les formations « risques routiers » et « bien manger » sera effectué par la Direction pour éventuellement les proposer au 2 ème semestre.

5- présentation des fiches de signalement, registre SST, accidents du travail - pour information

4 fiches de signalement

des agressions verbales reçues, parfois extrêmement graves, des menaces, des insultes... Des procédures « article 40 » sont transmises au procureur.

Nous sommes inquiets de la recrudescence de ses agressions.

Nous avons régulièrement des remontées de collègues subissant et ressentant de l'agressivité de la part des contribuables excédés.

Une OS a demandé quel retour avait-on des procédures article 40.

Mme Burdy, directrice RH, a précisé qu'ils avaient eu un retour d'article 40 de 2021 : même s'il n'y a pas eu d'enquête par la police, le contribuable impliqué a visiblement été convoqué et interrogé par le bureau du procureur.

Les procédures article 40 auraient plus de poids si le collègue impacté portait plainte. M Villier (Service RH) a précisé que le service était là pour accompagner l'agent dans sa défense.

Il est donc important de faire des fiches de signalement et de ne pas accepter l'agressivité des contribuables.

La CGT est intervenue pour demander si les mesures prises à l'accueil pour canaliser une personne agressive étaient suffisantes ou s'il fallait réfléchir à des moyens plus fermes vis à vis de ce public.

6- communication du médecin de prévention (élaboration des fiches de risques de la DRFiP 21 et prévention des TMS) - pour information

Mise à jour effectuée par le médecin de prévention pour réviser la cadence des visites médicales des agents qu'elle reçoit.

Elle présentera le rapport 2020 lors du GT du 23/06